



www.lavenir.net

Date: 24-09-2021

Periodicity: Continuous

Journalist: -

[https://www.lavenir.net/cnt/dmf20210924\\_01617941/un-accord-pour-les-societes-de-chasse-privés-de-leur-activite-pendant-la-ppa](https://www.lavenir.net/cnt/dmf20210924_01617941/un-accord-pour-les-societes-de-chasse-privés-de-leur-activite-pendant-la-ppa)

## Un accord pour les sociétés de chasse privés de leur activité pendant la PPA



Les chasseurs satisfaits de l'accord proposé par le collège communal de Virton heymans

**Le collège communal de Virton a trouvé une solution qui semble satisfaire les sociétés de chasse. La minorité au conseil communal jeudi soir a également exprimé sa satisfaction.**

Depuis l'épidémie de peste porcine africaine en septembre 2018, les chasseurs en Gaume ont été privés de leur loisir alors qu'ils payent des baux de chasse.

Ils ont payé leur location pour 2018 alors qu'ils n'ont pas été remboursés. Sur le territoire communal de Virton, il n'y a pas eu de chasse en 2019 ni en 2020, sauf un peu de chasse dans les bois de Saint-Mard et de Ruette le long de la frontière française. Cela implique que rien ne sera réclamé aux chasseurs en 2019 et 2020, sauf pour les chasseurs qui ont pratiqué de moyenne réduite (50%) dans les bois de Ruette et Saint-Mard, a expliqué jeudi soir au conseil communal Annie Goffin, l'échevine en charge des Forêts. Voilà la solution intervenue pour le passé.

La minorité approuve la solution intervenue

Et pour l'avenir, la solution trouvée au sein du collège consiste à prolonger les baux de trois ans, donc jusqu'en 2024 alors qu'ils devaient s'arrêter en mai 2021. Le loyer des baux de chasse sera diminué de 50% si la chasse



---

ne concerne que les sangliers et sera diminué de 35% si la chasse concerne les cervidés. «Tout en sachant que les barrières encore en place ne favorisent pas le libre déplacement des animaux, ce qui ralentit la reproduction et l'accroissement de leur nombre», a précisé encore Annie Goffin.

Si l'ensemble des élus virtonnais a salué cet accord accouché dans la douleur (Étienne Chalon et Michel Mullens ont même félicité le collège communal), en revanche l'échevin IC Vincent Wauthoz, apparemment mécontent de l'accord intervenu pour les années 2021 à 2024, a ostensiblement exprimé son désaccord en se retirant de la discussion en ligne sur Youtube hier soir lorsque sa collègue Annie Goffin a abordé la solution trouvée pour l'avenir.

Stop à la consommation d'alcool en rue

On notera encore, dans un autre domaine, jeudi soir, le message ferme du maire François Culot exaspéré par la consommation d'alcool dans les rues de Virton via des canettes, verres, etc. «J'ai demandé à la police d'être particulièrement vigilant par rapport à ces comportements et de faire appliquer nos réglementations. Nous devons aussi veiller à donner un bon exemple à nos jeunes et étudiants dans Virton!»